



## Traité Kiddouchine

### Michna 5 - Chapitre 3

ג, ה המקדש את האישה, ואמר סבור הייתי שהוא כוהנת והרי היא לויה, לויה והרי היא כוהנת, ענייה והרי היא עשירה, עשירה והרי היא ענייה--הרי זו מקודשת, מפני שלא הטעתו. האומר לאישה, הרי את מקודשת לי לאחר שאתגייר, לאחר שתתגify, לאחר שאשתחרר, לאחר שתשתחררי, לאחר שימושות בעליך, לאחר שיחלוץ לך יבמיך--אינה מקודשת. וכן האומר לחברו אם ילדה אשתק נקבה, הרי היא מקודשת לי--לא אמר כלום.

Si quelqu'un s'est consacré une femme et a dit après : « Je croyais qu'elle est fille de Cohen alors qu'elle est fille de Lévi ; je croyais qu'elle est fille de Lévi alors qu'elle est fille de Cohen ; je croyais qu'elle est pauvre alors qu'elle est riche alors qu'elle est riche ; je croyais qu'elle est riche alors qu'elle est pauvre », la consécration est valable parce qu'elle ne l'a pas trompé. Si quelqu'un dit à une femme : « Te voici consacrée à moi après que j'ai été converti », ou « Après que tu aies été convertie », ou « Après que j'ai été affranchi » ou « Après que tu aies été affranchie » ou « Après que ton époux soit mort » ou « Après que ta sœur soit morte » ou « Après que beau-frère ait procédé avec toi à la 'Halitsa » , la consécration n'est pas valable. Il en est de même si quelqu'un dit à un individu : « Si ta femme accouche d'un fille, celle-ci est consacrée à moi », elle n'est pas consacrée. Mais si la femme de l'autre est enceinte et l'enfant déjà visible, ses paroles restent valables et si elle accouche d'une fille, celle-ci est consacrée.

### La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)